

Extrait du El Correo

<http://www.elcorreo.eu.org/Negociation-avec-la-France-sur-l-avenir-de-l-eau-argentine-du-Groupe-Suez>

Négociation avec la France sur l'avenir de l'eau argentine du Groupe Suez

- Argentine - Économie - Privatisées - Services Publics : eau, électricité, ordures, etc -

Date de mise en ligne : mercredi 19 janvier 2005

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Néstor Kirchner examinera avec Jacques Chirac, l'avenir de la concession d'Agua Argentinas. Ce sera un sujet central de l'agenda du Président lors de sa visite à Paris, alors que les négociations avec l'entreprise sont embourbées et qu'il existe des menaces croisées d'annuler le contrat.

Personne ne veut céder sur ses prétentions quant aux caractéristiques que devrait avoir l'exploitation du service dans le futur. Au fond, la volonté des parties est d'arriver à un accord. Les principales associations de consommateurs le savent et réclament au Gouvernement qu'il expulse la compagnie pour le non respect de ses engagements de façon répétée. L'une d'elles, par ailleurs, a confirmé à Página/12 qu'elle sollicitera auprès de la Justice le recouvrement effectif des amendes infligées à l'entreprise pour 400 millions de pesos lors d'un procès qu'elle a récemment gagné.

La compagnie française Suez est le principal actionnaire d'Agua Argentinas. Le gouvernement de son pays l'approuve. Chirac se penchera personnellement dans la question (Voir pourquoi pourquoi : [[Recherche sur les "concessions" d'eau potable : les Barons de l'Eau](#)]). Il fera part à Kirchner de son intérêt pour que la multinationale continue à gérer la concession dans la Capitale Fédérale et les 17 communes de la banlieue de Buenos Aires. Les principaux dirigeants de Suez et d'Agua, pour leur part, rencontreront Robert Lavagna et Julio de Vido pour essayer de débloquer la négociation. Les ministres font partie de cette délégation qui est allée à Paris. Tant le Gouvernement que les chefs d'entreprise mettent beaucoup d'espoirs dans ces discussions à haut niveau, mais admettent qu'il ne sera pas facile d'arriver à un accord.

Les trois principaux points de conflit :

- ▶ Le premier est que le Pouvoir Exécutif prétend assumer pour le temps qui reste à la concession -18 ans- la tâche de développement du réseau. Il le ferait à travers un fidéicomis, qui mènerait les appels d'offres et le choix des différentes entreprises pour chaque travaux en particulier. Agua resterait seulement comme opérateur, schéma qui rétrécit considérablement son domaine d'action et sa rentabilité. Depuis l'entreprise a nié à Pagina 12 que là est la raison de son opposition à la proposition. Ils ont fait valoir qu'ils prétendent avoir des ressources pour étendre le réseau. Si ce compromis ne figure pas dans le contrat - ont ils affirmé -, on courrait le risque que l'État ne fasse pas les investissements.
- ▶ Un second aspect est le procès qu'Agua a entamé contre l'Argentine devant le tribunal international de la Banque Mondiale. Le Gouvernement exige qu'elle renonce à sa plainte, dont l'origine est un supposé non respect du contrat à cause de la dévaluation et du gel des tarifs. L'entreprise garde cela comme un moyen de pression dans la négociation. De fait, la semaine passée, elle a remis une information à Washington - siège du tribunal - pour réactiver la cause, qui était suspendue depuis mai 2004 par un accord transitoire signé entre la compagnie et le gouvernement et qui est arrivé à terme le 31 décembre 2004. Finalement.
- ▶ Le troisième conflit, plus grand porte sur le niveau de rentabilité que prétend l'entreprise et celui qu'offre le Gouvernement. En fonction de cela, il y a aussi des différences dans l'augmentation des tarifs. La compagnie veut augmenter ses tarifs de 60 %, tandis que les autorités accéderaient à 16%.

Un acteur a obtenu rentrer dans la négociation : les associations d'utilisateurs. Un groupement d'association vient de gagner dans un procès contre l'entreprise pour ne pas tenir le niveau de pression d'eau exigé par le contrat de

concession.

En mai passé, la Cour Civile et la Commerciale Fédérale numéro 6 s'est déclarée en faveur des demandeurs et a imposé au concessionnaire une amende de 10 pesos par utilisateur pour tout le temps durant lequel le service n'a pas été conforme aux engagements.

Il y a environ un million d'utilisateurs favorisés, principalement dans la banlieue sud de Buenos Aires. Après l'appel d'Agua, la Chambre de la même juridiction a ratifié la mesure en décembre passé, bien qu'elle ait réduit l'amende à 5 pesos par utilisateur. Cela donne quelque 400 millions de pesos (100 millions d'euro).

Agua et le Gouvernement sont d'accord d'alléger le sujet de la renégociation du contrat, ce pourquoi elles ont besoin de convaincre les défenseurs des clients. Le député Héctor Polino, représentant de « Consommateurs Libres », a affirmé à ce journal que l'organisme "ne retirera pas la plainte" et a assuré que "l'entreprise devra se soumettre à la décision de la Justice".

[Página 12](#), Buenos Aires, 19 janvier 2005

Traduit pour El Correo par Carlos et Estelle Debiasi